



SYNTHESE ASSOUPPLISSEMENTS REGLEMENT TROPHÉE DÉPARTEMENTAL DES MIXTES 2021

Dès que les autorisations de pratiquer en compétition seront données, ces principes pourront être appliqués :

- Allongement de la période d'organisation jusqu'au 31 août 2021
- Organisation uniquement en extérieur
- Le CD choisit son règlement : classement sur 1 ou 2 manches et distance 18m et/ou « longues distances »
- Catégorie Néo-licenciés (première licence créée à partir de septembre 2019) : distance de tir réduite à 15 m sur blason de 60 ou de 80 au choix (suivant le contexte local de pratique et la date d'organisation).
- Recommandations de séparer les catégories (moment et/ou lieu de tir différents) pour :
 - o Diminuer le brassage en réduisant le nombre de personnes sur site
 - o Permettre à plus d'équipes de participer.

Autres règles en fonction du protocole du moment.

Nota : Le trophée national des mixtes 2021 n'aura pas lieu. Un tirage au sort national avec récompenses sera organisé :

- parmi les clubs participants au trophée départemental des mixtes
- d'une équipe par catégorie

Nota : Les conditions sanitaires du moment sont suivies régulièrement et pourront amener d'autres modifications et précisions.

REGLEMENT TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES 2021

Modifiable suivant l'évolution du contexte sanitaire.

En 2021, les trophées départementaux pourront reposer sur une ou 2 manches en extérieur.

Période d'organisation : jusqu'au 31 août 2021

Les départements devront déclarer à la fédération leur volonté de s'engager en s'inscrivant via ce lien : <https://goo.gl/forms/VsSh0NpnGqhQdTHi1> dès que possible et avant l'organisation de la première manche. Les comités, qui s'étaient déjà inscrits, peuvent renouveler l'inscription avec les nouvelles informations (dates et lieux) ou écrire un mail à mixite@ffta.fr.

Cet engagement donnera la possibilité de :

- Répertorier et valoriser les volontés départementales (calendrier et carte de France)
- Transmettre des outils d'aide à l'organisation (logo, fichier Excel avec feuilles de marques spécifiques, tableaux de constitution de poules, tableaux de matchs...);
- Identifier les participants potentiels au tirage au sort national.

1- Catégories et distances :

Tous les types de licences permettent d'y participer à l'exception de la licence sans pratique et de la licence découverte 2021.

Une équipe est composée d'une femme et d'un homme de la même catégorie et du même club. Quatre catégories peuvent être constituées. Le comité a le choix d'organiser une ou deux manche à 18 m et/ou à « longues distances » :

	Extérieur	Extérieur
Arc classique Néo-licenciés (1 ^{ère} licence prise à partir du 1/09/2019) - Toutes catégories d'âge	15m - Blason 60 ou de 80cm	15m - Blason 60 ou de 80cm
Arc classique (toutes catégories d'âge)	18m - Blason 40cm	50m - Blason 122cm
Arc à poulies C/J/S1/S2/S3	18m - Blason 40cm (4 spots)	50m - Blason 122cm
Arc nu (toutes catégories d'âge)	18m - Blason 60cm	30m – Blason 80cm

Les arcs classiques ayant pris une première licence à compter du 1/09/2019 peuvent également participer en arc classique (sous réserve d'être en capacité de tirer aux distances et tailles de blason indiquées).

L'équipe doit tirer 4 flèches (2 par archer) en 80 secondes.

2- Représentation d'un club

Le nombre d'équipes par club pouvant participer au Trophée départemental n'est pas limité. Il doit cependant permettre de respecter les préconisations sanitaires (notamment les règles de distanciation physique).

Il est préconisé de d'abord favoriser la diversité, ensuite en fonction des places disponibles, la possibilité à d'autres équipes d'un même club de participer peut être donnée.

Lorsque le comité choisit d'établir un classement sur deux manches, la composition des équipes d'une manche à l'autre : si, dans une catégorie, un club ne présente qu'une seule équipe, la composition de celle-ci pourra différer d'une manche à l'autre. En revanche, si le club est représenté par plusieurs équipes, alors la composition de celles-ci ne devra pas changer.

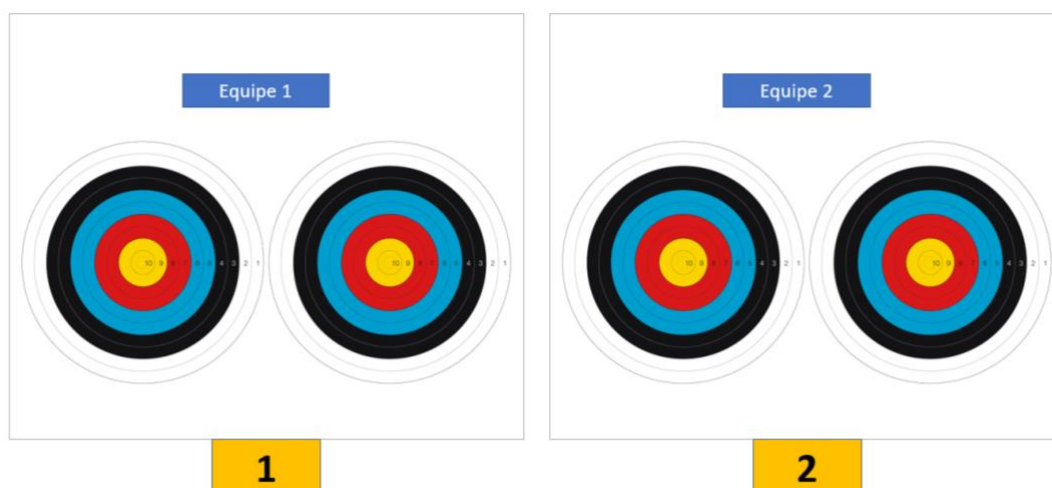
3- Organisation pratique

LE CONTENU DE CETTE PARTIE EST A ADAPTER AUX RESTRICTIONS SANITAIRES DU MOMENT ; SE REPORTER AUX PROTOCOLES SANITAIRES EN COURS ;

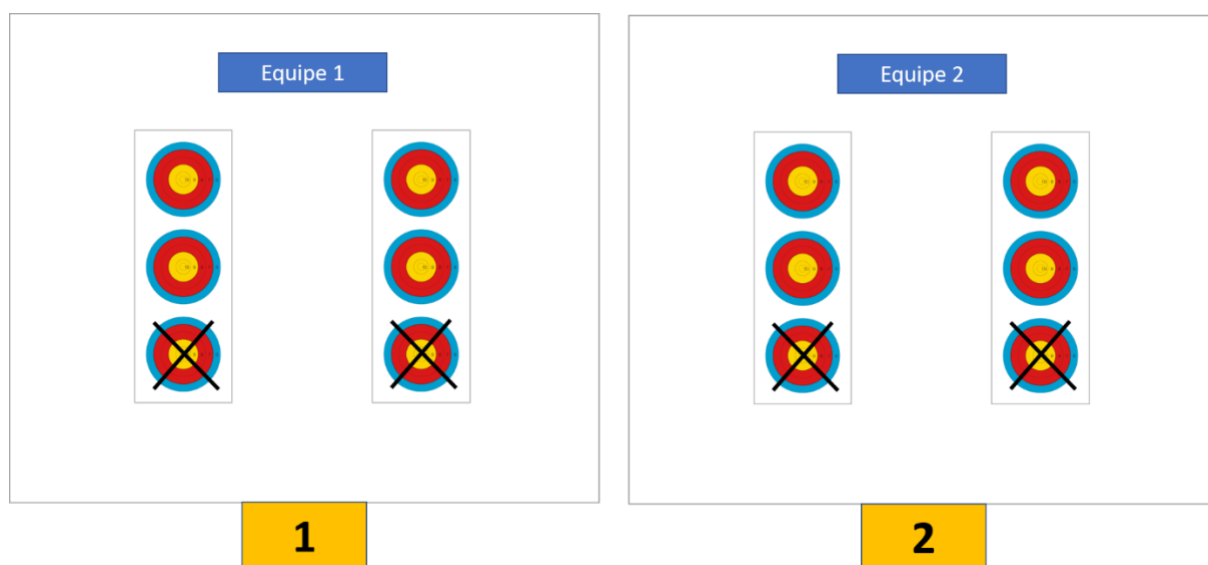
LE PROTOCOLE PRATIQUE EN COMPETITION DE LA FFTA POURRA ETRE APPLIQUE :
<https://www.fft.fr/gestes-barrieres>

L'organisateur attribuera une cible à chaque équipe. Un ou deux blasons par équipe sera fixé.

L'organisateur pourra en mettre deux lorsqu'un blason de blason de 40 ou de 60cm est utilisé. Pour le tir à 18 m de la catégorie arc classique (à partir de la troisième année de licence) chaque archer a son blason.

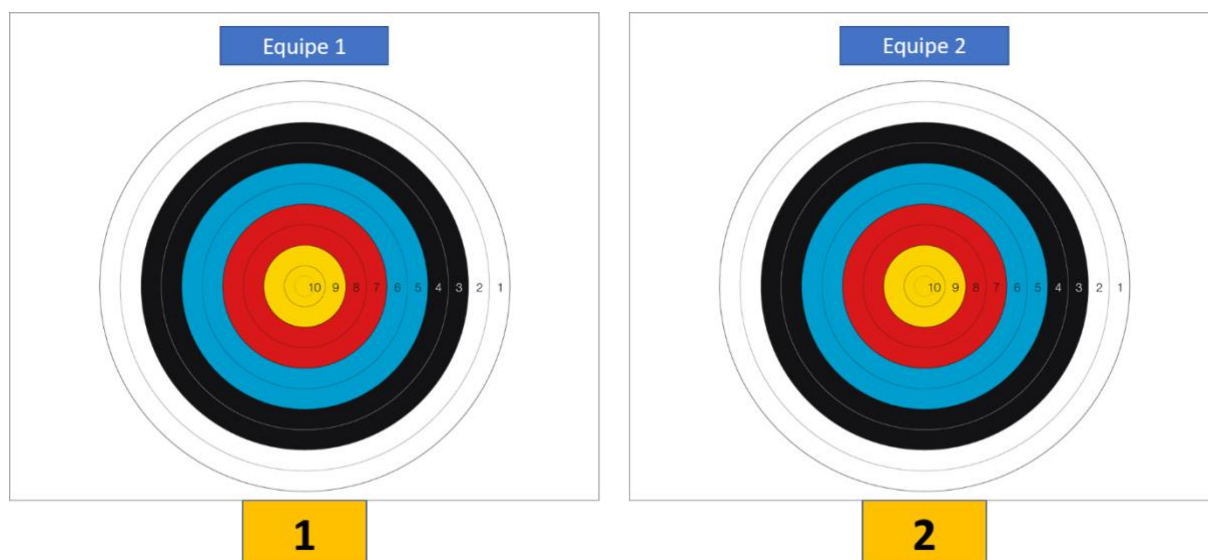


Pour le tir à 18m de la catégorie arc à poulies prévoir 1 spot pour chaque flèche. En arc à poulies, les blasons « trispot » peuvent être pliés, découpés...de manière à ne laisser que 4 spots ou laissés entier.



Si les « trispot » sont laissés entiers (donc 6 spots apparents), les 4 spots du haut seront utilisés. Il sera préférable de le rappeler aux archers avant le début des tirs.

Pour les tirs à 30 m ou 50m un blason par équipe et par cible sera installé.



4- Déroulement et adaptations :

Pour faciliter l'organisation, il est possible :

- d'organiser le trophée le soir en semaine ou le WE ;
- d'organiser une catégorie par soir avec le même organisateur ou des organisateurs différents.

Une manche est composée de 3 phases : un tir de « mini-qualification », des matchs de poule et le Big Shoot Off (tir de barrage final pour désigner le vainqueur). Les mini-qualifications servent à faire la répartition des équipes dans les poules et les matchs de poule à déterminer les équipes qui prendront part au Big Shoot Off.

Toutes les phases (mini-qualifications, matchs de poule et Big Shoot Off) se tirent dans le rythme d'un tir par équipe en situation de match.

Lors des mini-qualifications et des matchs de poules, les équipes disposent de 80 secondes pour tirer 4 flèches.

Une volée de Big Shoot Off est équivalent à un tir de barrage par équipe mixte. Les deux archers tirent donc une flèche chacun. Les deux flèches doivent être tirées en 40 secondes.

Détails des phases :

Mini-qualification par équipe : échauffement + 5 volées de 4 flèches (2 flèches par archer) – 1min20/volée (durée estimée à 20-25 minutes).

Si des égalités demeurent après l'application des règles de départage (comptage des 10 et 9) : un tirage au sort est effectué.

Pause de 10 minutes : constitution des poules (fichier Excel mis à disposition pour faciliter la mise en place).

Organisation des poules :

La répartition des équipes par poule pourra se faire en suivant ces préconisations :

- De 3 à 6 équipes : 1 poule, toutes les équipes se rencontrent et Big Shoot Off entre les deux premières équipes. (S'il n'y a que 6 équipes dans une seule catégorie, mais plus dans les autres, faire tout de même 2 poules pour ne pas faire attendre les autres).
- De 7 à 12 équipes : 2 ou 3 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
- De 13 à 16 équipes : 4 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
- De 17 à 20 équipes : 5 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
- De 21 à 24 équipes : 6 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
- De 25 à 28 équipes : 7 poules, les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
- ...

Fonctionnement des matchs de poule :

- Matchs en sets **pour toutes les catégories** (règlement habituel du tir par équipe mixte en arc classique) :
 - o Set gagné = 2 points,
 - o Égalité = 1 point aux 2 équipes ;
 - o La première équipe à 5 points a gagné ;
 - o Si égalité à 4-4 = tir de barrage.
- Un match gagné = 2 points pour le classement.
- Si nombre impair d'équipes, le match à vide donne une victoire 5-0.
- En cas d'égalité après les matchs de poule, le départage s'effectuera :
 - o D'abord sur les points set ;
 - o Ensuite le score des qualifications ;
 - o Enfin, si l'égalité persiste un tir de barrage sera tiré.

Règlement Big Shoot Off (Shoot off = tir de barrage)

Le **Big Shoot Off** sert à déterminer le vainqueur de la manche du trophée départemental des mixtes. Il se tire entre les vainqueurs de chaque poule sous les yeux de tous les participants. Le nombre d'équipes participant au Big Shoot Off est déterminé par le nombre de poules de la catégorie. Il est possible d'organiser un Big Shoot Off même dans les catégories où il n'y a qu'une seule poule (choix de l'organisateur). Durant chaque volée du Big Shoot Off, l'équipe dispose de 40 secondes pour tirer deux flèches (une flèche par archer).

Volée 1 : L'ensemble des équipes vainqueurs de poule tire une volée à l'issue de laquelle les 4 meilleures équipes continuent.

Volée 2 : Les quatre équipes tirent une volée à l'issue de laquelle les 2 meilleures équipes continuent.

Volée 3 : Les deux équipes finalistes se rencontrent pour déterminer le vainqueur de la manche.

Clôture.

Exemple de programme :

14h-14h30 : Accueil, greffe

14h30-15h05 : 2 volées d'échauffement + Mini-qualif par équipe (5 volées de 4 flèches)

15h05-15h20 : Pause et constitution des poules

15h20-16h30 : 3 matchs de poules

16h30-16h40 : Pause et centralisation des résultats

16h40-17h00 : Big shoot off pour les vainqueurs de chaque poule (max 3 barrages)

17h00-17h30 : Résultats, clôture (pot de l'amitié/moment de convivialité recommandé)

5- Classement de la manche

Règles de classement :

Des points seront attribués en fonction du classement.

- Le Big Shoot Off permet de classer les équipes premières de poules. Lors de la première volée, les équipes éliminées seront classées entre elles. La 5^{ème} place sera alors attribuée à l'équipe ayant réalisé le plus haut score sur la volée, puis la 6^{ème} place etc. L'opération est répétée suivant le nombre d'équipes participant au Big Shoot Off. Si des égalités sont présentes la flèche la plus près du centre déterminera l'équipe la mieux classée. Si l'égalité persiste encore, un tir de barrage sera réalisé.

Sur le même principe, les deux autres volées permettent de définir le 1^{er}, le second, le troisième et le 4^{ème}.

Les seconds de poule suivent donc dans le classement les premiers de poule précédemment classés. Toutes les équipes 2^{èmes} de poules seront classées ex aequo (place attribuée dépendante du nombre de poules).

Les 3^{èmes} suivent de la même manière...

La répartition des points sur chaque manche se fait de cette manière :

	Place	Nb points attribués
	1er	10 points

1ers de poule classés à l'issue du Big Shoot Off	2ème	9 points
	3ème	8 points
	4ème	7 points
1ers de poule participant au Big Shoot Off (éliminés après la volée 1 si plus de 4 poules dans la catégorie)		6 points
2ème de poule		5 points
3ème de poule		4 points
4ème de poule		3 points
Autres		0 points

Exemple 1 :

Dans le cas de 3 poules :

	Place	Nb points attribués
1ers de poule classés à l'issue du Big Shoot Off	1er	10 points
	2ème	9 points
	3ème	8 points
2ème de poule	4ème	5 points
3ème de poule	7ème	4 points

Exemple 2 :

Dans le cas de 6 poules :

	Place	Nb points attribués
1ers de poule classés à l'issue du Big Shoot Off	1er	10 points
	2ème	9 points
	3ème	8 points
	4ème	7 points
1ers de poule participant au Big Shoot Off (2 équipes)	5ème	6 points
2ème de poule	7ème	5 points
3ème de poule	13ème	4 points
4ème de poule	19ème	3 points
Autres	non classés	0 points

6- Classement Trophée départemental des mixtes (cumul des 2 manches)

La participation aux deux manches n'est pas obligatoire pour figurer au classement du trophée départemental. Cependant, le fait de participer aux deux sera un avantage pour bien figurer au classement final.

Le classement final du Trophée départemental des Mixtes est effectué en cumulant les points attribués lors des deux manches. En cas d'égalité, entre les trois premières équipes, le départage se fait sur le score des qualifications. Si l'égalité persiste un tir de barrage sera réalisé.

Pour pouvoir établir le classement, le responsable des résultats de la seconde manche devra avoir les résultats de la première manche.

7- Trophée départemental et Tirage au sort

Le trophée national des mixtes 2021 n'aura pas lieu. Un tirage au sort national sera organisé :

- parmi les clubs participants au trophée départemental des mixtes
- une équipe par catégorie

Pour cela, les comités départementaux devront transmettre la liste des équipes par catégorie à mixite@ffta.fr **au plus tard le 5 septembre 2021** (pour faciliter la correspondance mettre le nom ou le numéro du département dans l'objet du mail).